

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 MARS 2016

Nombre de conseillers

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mil seize, le huit mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, après convocation légale, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOILLETOT, Maire.

Présents : Mmes Brigitte GUICHARDOT, Marion MAUFOUX, Bernadette MENUILLARD
Mrs Jean-Marc BOILLETOT, Frédéric BOUQUIN, Frédéric FARINETTI, Patrick LUSSIANA, Jean-Claude MARECHAL, Jean-Baptiste PELLEGRINI.

Absents excusés : Mrs Philippe BORDAS et Joël BOUZIGON

Absents :

Date de convocation : 17/02/2016

Date d'affichage : 09/03/2016

A été élu(e) secrétaire de séance : Melle Marie-Pierre MASSY (secrétaire de mairie)

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La Commission Communale des Impôts Directs se réunira le jeudi 10 mars 2016 pour procéder à la mise à jour des valeurs locatives des propriétés bâties et non bâties de la commune.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commune a reçu des demandes de subventions de diverses associations. Il est proposé que ces demandes soient traitées au moment du vote du budget.

OBJET : ONF : DEVIS TRAVAUX 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de l'ONF concernant les travaux de maintenance (fonctionnement) en forêt communale de PLAISIA pour l'année 2016 à savoir : Entretien du parcellaire : débroussaillage manuel de la végétation avec mise en peinture (une couche) dans les parcelles 16 à 20 pour un montant de 1 453,20 € HT, soit 1 598,52 € TTC.

OBJET : ADHÉSION AUX SERVICES MUTUALISÉS DU SERVICE INFORMATIQUE ET TIC DU SIDEC POUR LES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU JURA : COTISATION ET CONVENTION PLURIANNUELLE D'ADHÉSION.

Le CONSEIL MUNICIPAL :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'adhésion de la collectivité aux services informatiques du SITIC du SIDEC.

ARTICLE 2 : APPROUVE la signature de la convention pluriannuelle d'adhésion de la collectivité au service informatique et TIC du SIDEC.

ARTICLE 3 : APPROUVE les conditions financières, soit la somme de 1 860,00 €, hors champ de TVA, fixées pour l'année 2016 selon la proposition jointe.

ARTICLE 4 : AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tous documents afférents.

ARTICLE 5 : INDIQUE que les crédits correspondants sont inscrits au budget pour l'année 2016.

OBJET : FIXATION DE L'INDEMNITÉ DE FONCTION DU MAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en application de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1^{er} janvier 2016, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les indemnités de fonction du maire sont fixées à titre automatique au taux maximal.

Le Conseil Municipal, après délibération, fixe le montant de l'indemnité du Maire à 17 % de l'indice 1015 à compter du 1^{er} janvier 2016 et indique qu'un rappel pour les mois de janvier et février 2016, correspondant à la différence entre l'ancien taux (15 %) et le nouveau taux (17%) sera appliqué sur le bulletin d'indemnités du mois de mars 2016.

OBJET : INSCRIPTIONS DE CREDITS EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder, avant le vote des Budgets Primitifs 2016 (Principal et Service des Eaux) à des inscriptions de crédits en dépenses d'investissement.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité des membres présents, d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses sur les comptes suivants et pour les montants précisés ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL

| | |
|---------------------------------|-------------|
| Compte 2128 : Agencement | 4 500 Euros |
| Compte 2151 : Réseaux de voirie | 4 000 Euros |

BUDGET SERVICE DES EAUX

| | |
|--|--------------|
| Compte 21531 : Réseaux adduction d'eau | 16 500 Euros |
|--|--------------|

OBJET : TRAVAUX

➤ *Nouvelle bêche*

Les travaux ont commencé début janvier et sont déjà bien avancés. Restent le carottage pour relier la tuyauterie ainsi que les tests d'étanchéité.

➤ *Travaux 2016*

- Changement de la main courante sur la partie supérieure de la réserve incendie au centre du village de Plaisia
- Peinture au sol pour matérialiser le positionnement des véhicules à proximité de la place du chalet
- Travaux imminents de la sécurisation et embellissement de la mare et place à tourner à Merlue

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait conforme
Le Maire**